

ALGER

ALGER
ALGER
ALGER

Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Travailleurs-arbitrairement.html>

Travailleurs arbitrairement licenciés et syndicats autonomes en attente d'agrément : leur sit-in devant le ministère du Travail a été empêché par la police*

Publication date: mardi 26 février 2013

Description:

- Lutttes sociales en Algérie -

En raison de l'impressionnant dispositif sécuritaire déployé sur les lieux, les délégués de nombreuses nouvelles entités syndicales autonomes, en attente d'enregistrement, n'ont pu tenir leur sit-in, ayant été pour l'écrasante majorité d'entre eux, embarqués pour n'être libérés qu'en fin de journée.

Repris du Soir d'Algérie du 26 février 2013

Par Mohamed Kebci

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

En raison de l'impressionnant dispositif sécuritaire déployé sur les lieux, les délégués de nombreuses nouvelles entités syndicales autonomes, en attente d'enregistrement, n'ont pu tenir leur sit-in, ayant été pour l'écrasante majorité d'entre eux, embarqués pour n'être libérés qu'en fin de journée.

Le décor est routinier tant il constitue un rituel dont tout le monde ou presque s'accommode comme il le peut. Hier matin, de très bonne heure, les alentours du siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, sis à la rue Mohamed-Belouizdad, à Alger, ont été bouclés. Un impressionnant dispositif sécuritaire était déployé faisant penser aux habitants des quartiers alentours et autres passants, à une quelconque manifestation d'envergure. Mais il ne s'agissait, en fait, que d'un sit-in prévu par des dirigeants d'un conglomérat de nouveaux syndicats autonomes en attente d'enregistrement depuis des mois. Un rassemblement qui, au vu de l'armada d'agents de la police, en tenue ou en civil, présents sur les lieux et même au-delà, n'a pu se tenir.

Les syndicalistes, venus de nombre de wilayas du pays ont été « ramassés » pour être conduits dans des commissariats à l'effet d'être interrogés avant d'être libérés en toute fin de journée après que des P-V aient été établis à leur encontre. Un autre rituel auquel les concernés, habitués de ce « sport », ont tenté d'échapper, mais en vain car les policiers étaient décidés à empêcher la manifestation. A telle enseigne que les journalistes, assez nombreux à être de ce rendez-vous, ont éprouvé les pires difficultés à « tomber » sur des manifestants tant ces derniers rasaient les murs de peur de se faire embarquer. Ceux qui ont pu échapper aux mailles des policiers en tout début de matinée, qui a vu nombre de syndicalistes embarqués à leur arrivée sur les lieux, le seront peu avant la mi-journée, le temps qu'ils improvisent une rencontre avec la presse dans la cour du 5e Groupe, non loin de la Maison de la presse Tahar-Djaout.

Mohamed Souissi, le responsable du bureau d'Alger du Syndicat national autonome des travailleurs de nettoyage et d'assainissement (SNATNA), tiendra, le premier, à dénoncer cette « répression démesurée », « Nous, qui ne demandons que l'agrément de notre syndicat », dira-t-il. Il fera part, au passage, des terribles pressions que « subissent les travailleurs de Netcom, pour leur majorité des contractuels, qui ont fait le choix d'opter pour notre entité syndicale ». Des collègues de ce dernier, 5 travailleurs de l'Entreprise de la wilaya de Batna de l'enfouissement technique des ordures ménagères, présents à ses côtés, ont, à leur tour, dénoncé leur licenciement pour « avoir opté pour ce nouveau syndicat ».

« Le pouvoir veut criminaliser tout acte syndical autonome »

Rachid Arkat, président du Syndicat national autonome des travailleurs de fabrication et transformation du papier et emballage, en attente, lui aussi, du fameux récépissé d'enregistrement, affirmera que « cet empêchement musclé de l'action d'aujourd'hui (hier, ndlr) est un message on ne peut plus clair des pouvoirs publics quant à leur aversion pour tout acte syndical autonome, surtout au sein du monde économique ». Notre interlocuteur soutiendra s'atteler depuis quelques mois à structurer les travailleurs de nombre de secteurs de l'activité économique, avec la mise sur pied d'entités syndicales comme le SNATGS (Syndicat national autonome des travailleurs du Groupe Sonelgaz) ou encore le SNAP (Syndicat national autonome des postiers) dans l'attente de la structuration d'autres secteurs, même ceux relevant du privé.

A ce sujet, Yacine Zaid, le président du bureau de la wilaya de Laghouat de la LADDH, présent hier à la manifestation aux côtés de sa camarade du bureau de Skikda, Fatiha Méghili, en signe de soutien, fera part des cas de centaines de travailleurs qui ont été licenciés par des multinationales exerçant notamment dans le Sud. Il donnera en exemple ceux d'une entreprise italienne à Hassi Messaoud, remerciés pour la simple raison d'avoir voulu se structurer en section syndicale autonome.

Des « licenciés » dont certains ont même été arrêtés hier avant d'être relâchés en fin de journée comme leurs camarades des autres syndicats dont un, victime d'une crise d'épilepsie au sein même des locaux de la Sûreté urbaine de Sidi-M'hamed (ex-Cavaignac), a dû être évacué à l'hôpital.

Kaddour Chouicha, coordinateur national du Syndicat des enseignants du secondaire solidaires (SESS) ne fera pas, lui, dans la demi-mesure, en faisant une lecture politique de ce déploiement disproportionné des services de sécurité pour une manifestation composée de quelques dizaines de manifestants seulement. « Il est clair que le pouvoir ne veut aucunement du militantisme syndical autonome », dira-t-il, en voulant comme preuve tangible, sa volonté de se doter d'une représentation syndicale à sa guise. Chouicha s'interrogera, à juste titre, sur le fait que des syndicats « autonomes » n'aient pas vu leurs grèves déclarées illégales par la justice au moment où d'autres syndicats se font contrarier dans leur moindre action.

*** Le titre est de la rédaction d'Alger républicain. Le titre originel est : « Syndicats autonomes en attente d'agrément. Sit-in avorté devant le ministère du Travail ».**